

CHARTRE DE RESPECT
ETUDES / ALSH PERISCOLAIRE MERCREDI MATIN ANNEE 2025-2026
(exemplaire à conserver - l'envoi de la fiche d'inscription par mail fait office d'acceptation de cette charte)

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants inscrits à l'étude et à l'accueil de loisirs périscolaire du mercredi matin. Elle est le fruit d'un échange entre *des enfants volontaires et les membres du personnel*. Elle sous-entend que l'enfant respecte l'adulte et que l'adulte respecte l'enfant.

1 – LE TRAJET ECOLE-LIEU D'ACTIVITES

RESPECT

- Je respecte l'appel à l'aller et au retour
- Je respecte les pelouses, les massifs de fleurs, les commerces ...

SECURITE

- Je respecte le rang, je ne bouscule pas mes camarades
- Je respecte les règles de la sécurité routière

2 – L'ACCES AUX SALLES D'ACTIVITES

CALME ET RESPECT

- Je respecte le rang par deux
- J'entre sans bousculade par petit groupe quand le personnel m'en donne l'autorisation

3 – LA COUR, LES SALLES DE JEUX, LES TOILETTES

DETENTE

- Jouer (*se détendre ne veut pas dire mettre les autres en danger*)
- Je suis attentif aux plus petits que moi
- Je n'apporte pas de ballons durant les activités

RESPECT

- Je range les jeux utilisés ainsi que le matériel dans les salles et la cour
- Je suis poli avec l'ensemble du personnel
- Je respecte mes camarades

SECURITE

- Je ne sors pas de la cour sans autorisation du personnel, je ne grimpe pas aux grillages

HYGIENE

- Les toilettes sont d'abord les miennes, je les laisse en état de propreté
- Je ne m'amuse pas dans les toilettes

4 - AVERTISSEMENT

- Si je perturbe les activités par mon comportement en ne respectant pas la charte, un courrier d'avertissement sera envoyé à mes parents. Après 3 avertissements écrits, je serai exclu des activités de la garderie municipale du mercredi matin et/ou de l'étude.
- En cas de comportement considéré comme inacceptables, je pourrais être exclu sans délai d'avertissement

Le temps passé aux activités doit être un moment agréable pour tous, aussi, je m'engage à respecter cette charte.